

PRIZIAC

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



JUIN 2022

RENSEIGNEMENTS UTILES

Médecine générale

Dr GÉRARD Philippe
3 rue du Midi - 56320 PRIZIAC
Tél. 02 97 34 61 17

Cabinet infirmier

Stéphanie LE ROUX-FAUZIC
Réjane LE TROQUER
11, rue du Midi - 56320 PRIZIAC
Tél. 02 97 34 65 29

Action Sociale

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)
11 rue Victor Robic- 56320 LE FAOUËT
Tél. 02 97 23 16 98
02 97 23 17 25
Fax 02 97 23 16 99

www.priziac.com
mairie@priziac.com

• Mairie

1, place de l'Église - 56320 PRIZIAC
Tél. 02 97 34 61 26 - Fax 02 97 34 64 67

Ouvert le lundi 8h30 à 12h / de 14h à 17h
Le mardi de 8h30 à 12h / de 14h à 17h
Le mercredi de 8h30 à 12h
Le jeudi de 8h30 à 12h / de 14h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h / de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Permanences :

Lundi	9h - 12h	Morgane LE POULICHET 3 ^e adjointe
Mercredi	9h - 12h	Dominique LE NINIVEN Maire
Jeudi	9h - 12h	Dominique LE NINIVEN Maire
Jeudi	14h - 17h	Martine GUÉRIN 2 ^e adjointe
Vendredi	9h - 12h	Armel QUÉMENER 1 ^{er} adjoint

• La Poste

6, place de l'Église - 56320 PRIZIAC Tél. 02 97 34 64 24
Ouvverte tous les jours de 9h à 11h30 et de 14h30 à 16h
Le samedi de 9h à 11h30

• Bibliothèque

Ouvverte les mercredis et samedis après-midi de 14h à 16h
(Accessible par la rue de l'école)

• Base nautique

Lac du Bel Air - 56320 PRIZIAC - Tel 02 97 34 65 86

• Services publics

Chambre d'Agriculture du Morbihan

13/15, rue Carant du Four - 56320 LE FAOUËT
Tél 02 97 23 03 55 - Fax 02 97 23 11 77

• Assistantes maternelles

YZIQUEL Rachel - Petit Véhut - Tél 02 97 23 29 15
LE PIMPEC Marie Christine - Kervenac'h - Tél 02 56 33 60 72
LOISEAU Karine - 2 Bellevue - Tél 09 65 33 87 09
SEREE Muriel - 2 Place de l'Église - Tél 06 40 40 75 59

Urgences

Pompiers 18 ou 112

SAMU: 15

Gendarmerie : 17
Médecins de garde

02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h
Le samedi de 13h au lundi 8h
Appelez le 15 ou le 18
en cas d'urgence vitale

• Établissement scolaires

École primaire publique du Bel Air

1, rue des Ecoles - 56320 PRIZIAC - Tél 02 97 34 61 68

École primaire privée du Saint Bého

4, rue de la Fontaine - 56320 PRIZIAC - Tél 02 97 34 61 42

Fondation d'Auteuil Saint Michel

Tél 02 97 23 93 28

LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

LE HANDICAP
LA PERTE D'AUTONOMIE
L'ENFANCE ET LA FAMILLE
L'INSERTION ET L'EMPLOI
L'ÉDUCATION
LES BOURSES JEUNES
LA CULTURE
LE SPORT
L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
L'ENVIRONNEMENT
LES ROUTES

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX CANTON DE GOURIN



Dominique GUÉGAN
MAIRE DE BALGUÉNAC

Dominique LE NINIVEN
MAIRE DE PRIZIAC

morbihan.fr
@departementdumorbihan

POUR CONTACTER VOS ÉLUS
02 97 54 83 92

Dominique GUÉGAN : dominique.guegan@morbihan.fr
Dominique LE NINIVEN : dominique.leniniven@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chiocci@morbihan.fr



Priziacoise, Priziacois

Tout comme l'an passé ce bulletin paraît dans un contexte particulier de crise sanitaire, de masques de distanciation, de gel hydro alcoolique, qui font de nous des experts de la désinfection quotidienne.

Cette période qui contribue à nous éloigner les uns des autres, va je l'espère s'arrêter progressivement, ainsi cette année encore, nous n'avons pu nous rencontrer pour les vœux pour la deuxième année consécutive, nous espérons que le printemps nous permettra de nous retrouver lors d'un moment convivial.

Malgré cette période, nous avons continué à avancer et les travaux réalisés en sont les témoins.

L'Antenne téléphonie mobile a été installée auprès du terrain de foot, après deux années de négociations avec les services de la préfecture, aujourd'hui, nous pouvons bénéficier de 4 Opérateurs en centre bourg, Free, Orange, Bouygues et Sfr grâce au soutien du Député JM Jacques.

Le très haut débit approche, quelques abonnés vont déjà en 2022 pouvoir en bénéficier, le reste de la commune devrait être desservi en 2023 et 2024, néanmoins de nouvelles opérations d'élagages seront à prévoir le long des lignes téléphoniques actuelles, dans le cas contraire la commune passerait son tour à l'avantage d'une autre commune.

Le deuxième terrain de football est en service, il fait des heureux, le terrain d'honneur bien moins sollicité ne s'en porte que mieux.

La rénovation de l'ancienne salle vient de prendre fin après quelques mois de retard les travaux pour des raisons sanitaires ont été achevés, dès que les conditions sanitaires seront meilleures, nous en ferons l'inauguration.

Les travaux sur la maison Mont Louis sont toujours en cours et au désespoir de l'architecte du patrimoine, Léo Goas, de l'association des amis de l'auditoire de justice et de la commune, ils sont bloqués par le couvreur, qui pour des raisons dont lui seul connaît les véritables raisons, ne peut toujours pas être mis hors d'eau, le club des mécènes de la fondation du patrimoine, nous a remis, de manière symbolique, un chèque de 10 000 € que nous toucherons à la réception du chantier.

Nous effectuerons des travaux sur le réseau d'assainissement, tout d'abord, la réalisation d'une bathymétrie afin d'évaluer l'épaisseur des boues dans les lagunes et de les traiter, soit par épandage, soit en station.

Un DAE « Défibrillateur Automatisé Externe » vient d'être installé sur la façade de la mairie c'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

L'Aménagement centre bourg fait l'objet d'une étude menée par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), le bureau d'étude a été sélectionné et nous allons commencer à préparer ensemble les objectifs, il nous accompagnera tout au long de ce beau projet et vous serez convié à donner votre avis lors de réunions de concertation. Une aide du Conseil départemental de 50% est attendue, sans compter que nous solliciterons également la région ainsi que d'autres instances.

L'association des Réderiens effectue régulièrement des chantiers de nettoyage de chemins de randonnées, si le cœur vous en dit, ils vous accueilleront avec grand plaisir.

Enfin le marché du vendredi soir va de nouveau être mis en place cet été, à partir du 8 Juillet, ce sera le vendredi soir à partir de 17h00 jusqu'à 21h30.

Malgré le contexte l'activité est importante ainsi que le témoigne cette liste qui est loin d'être exhaustive.

Je remercie chacune et chacun des bénévoles qui au cœur des associations de la commune, contribue à faire que Priziac vive et soit accueillante.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une Belle et Heureuse année de santé et de sérénité ainsi qu'une bonne lecture.

Soyez prudents.

Dominique LE NINIVEN

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS UTILES

.....page 2

LE MOT DU MAIRE

.....page 3

INFOS MUNICIPALES

.....pages 4 à 19

ECOLE PRIMAIRE DU BEL AIR

.....page 20

ECOLE SAINT BÉHO

.....page 21

ASSOCIATIONS

.....pages 22 à 28

CALENDRIER DES FÊTES

.....page 29

DIVERS

.....pages 30 à 38

NOUVEAUTÉS À PRIZIAC

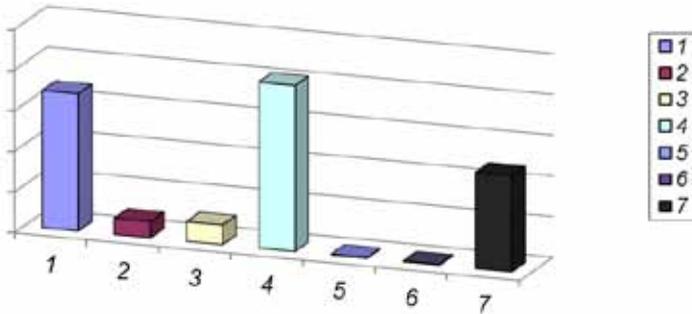
.....page 39

Budget primitif 2022

Section de fonctionnement

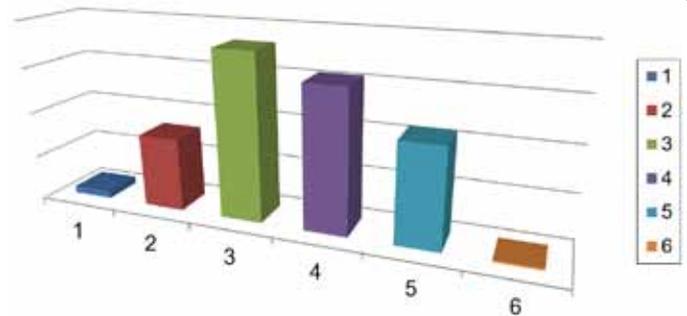
Les dépenses et recettes de fonctionnement 2022 s'équilibrent à 785 413 euros.

Recettes de fonctionnement



1, Dotations et participations	337 311 €
2, Autres produits	39 900 €
3, Produits des services	48 100 €
4, Impôts et taxes	407 517 €
5, Atténuation de charges	1 300 €
6, Produits financiers	1 626 €
7, Résultat reporté	793 183 €
Total	1 072 100 €

Dépenses de fonctionnement

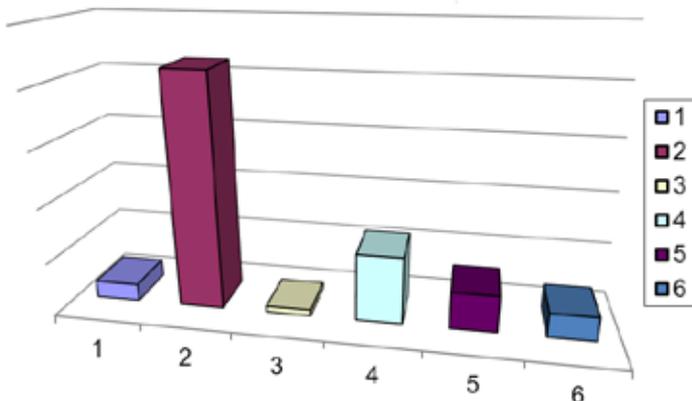


1, Charges financières	16 000 €
2, Autres charges (gestion courante)	161 153 €
3, Virement à la section investissement	363 127 €
4, Frais de personnel	309 700 €
5, Charges à caractère général	217 120 €
6, Charges exceptionnelles	5 000 €
Total	1 072 100 €

Section d'investissement

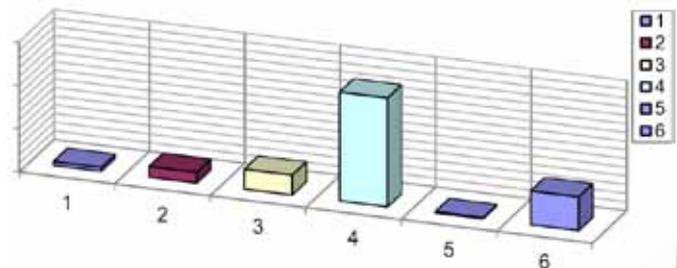
La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 354 213,91 euros.

Recettes d'investissement



1, Subventions d'investissement	16 000 €
2, Emprunts et dettes assimilées (hors 138)	213 842 €
3, Virement de la section fonctionnement	5 527,92 €
4, Virement TVA + excédents	62 387,25 €
5, Reste à réaliser 2021	34 175 €
6, Solde d'exécution positif	22 281,74 €
Total	354 213,91 €

Dépenses d'investissement



1, immobilisations incorporelles	17 000 €
2, immobilisations corporelles	48 500 €
3, Emprunts et dettes assimilées	91 300 €
4, Immobilisation en cours (détail ci-après)	501 816 €
5, Opérations patrimoniales	4 000 €
6, Soldes d'exécution négatif	155 288 €
Total	817 904 €

Travaux ancienne salle
Travaux sur Maison Louis
Divers Etudes (mise en conformité ancienne salle communale)
Plan d'acquisition informatique Ecole du Bel Air
Voirie PDIC 2022

Cérémonie du 19 mars 2021

Le 19 mars est reconnue comme « **Journée nationale du souvenir et du recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc** », le 19 mars 1962, marque les Accords d'Évian sur la guerre d'Algérie.

Une date qui fait encore polémique aujourd'hui, voici pourquoi. Le 18 mars 1962 étaient signés les Accord d'Évian entre le gouvernement de la République française et le gouvernement provisoire de la République algérienne.



En ce jour, une vingtaine de personnes étaient présentes pour rendre hommage aux anciens combattants de la guerre d'Algérie, une gerbe de fleur a été déposée sur le monument, près de l'église ainsi qu'une deuxième sur la stèle de la place du 19 Mars 1962.

Commémoration du 8 mai 2021

La commémoration du 8 mai s'est faite sur la place de l'église devant le monument aux morts, célébrant ainsi la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le 8 mai marque une date importante.

Dominique Le Niniven a rendu hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu le régime nazi et ceux qui ont été victimes.

Avec une pensée toute particulière à la mémoire des femmes, des enfants et des hommes envoyés dans des camps de concentration ou d'extermination nazis.


**anniversaire du
 8 mai 1945**



Cérémonie des Stèles à Priziac



Un hommage a été rendu, samedi 19 juillet 2021 aux quatorze jeunes résistants exécutés dans la commune par les nazis en 1944.

La cérémonie a commencé devant les monuments aux morts, orchestrée par Daniel Le Pendeven président de l'ANACR «association National des anciens combattants de la résistance».

Pour ce 77^{ème} anniversaire, entre les familles des disparus et les huit portes drapeaux, Monsieur Le Maire, Dominique Le Niniven, était également accompagné du maire de Plouray Michel Morvant et du maire de Berné David Guilloux.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, la délégation s'est déplacée sur les stèles de Pont-Tournant, Botquenven, Carnal-Vihan, ainsi qu'au village de Crémenech sur les lieux d'un supplice.

Commémoration du 11 novembre 2021

Sur la place de l'église à partir de 10h30, une gerbe de fleur est déposée sur le monument aux morts.

Sidonie Balan célèbre l'Absoute tandis que Jean-Pierre Quémener interprète à la suite et en breton « Soldat ar Fur », chanson pour un Priziacois mort au front.

Le message de la ministre Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a été ensuite lu par le maire Dominique Le Niniven

Compte tenu de la période de crise sanitaire, le public n'était pas nombreux, ce moment de recueillement incontournable, s'est achevé par une rencontre conviviale.



L'antenne



L'installation de l'antenne est un projet supervisé par la préfecture du Morbihan dans le cadre de la recherche des « zones blanches », grâce au soutien du Député Jean-Michel Jacques et aux groupes de travail sur le thème de la couverture mobile ; le projet de Priziac a vu le jour.

Le principe est d'assurer une couverture mobile de qualité (4G) dans des zones où le débit est inexistant ou quasi inexistant. La priorité étant donnée aux « zones blanches habitées » jusqu'à leurs totales résorptions. La désignation du centre-bourg de Priziac en octobre 2020 trouvait là tout son sens.

L'opérateur Free a été désigné comme porteur de projet, nous bénéficions de 4 opérateurs sur le mat, Free, Orange, Bouygues, et Sfr, la commune a fourni l'emplacement au stade de foot ce qui a permis de faire avancer le dossier rapidement, le mat a été implanté en remplacement du poteau d'éclairage du terrain de foot. La commune perçoit un loyer de 1000 €/an pour cet emplacement.

La bibliothèque

La bibliothèque c'est plus de 5200 livres à votre disposition, dont plus de 4000 appartiennent à la commune, 3000 € sont chaque année dédiés à l'acquisition de nouveaux ouvrages, plus de 2000 livres sont chaque année empruntés, les bénévoles reçoivent également les écoles le jeudi. Toutes les nouveautés sont présentes sinon, il est possible de les commander à la bibliothèque départementale et elles seront à votre disposition le plus rapidement possible.

Venez donc visiter la bibliothèque et vous vous rendrez compte que ce ne sont pas d'anciens ouvrages mais bien au contraire, vous serez surpris...Vous pourrez d'ailleurs retrouver les nouveautés du mois sur la page Facebook de la « commune de Priziac ».

Les bénévoles de la bibliothèque, sont à votre disposition le mercredi et samedi après-midi de 14h à 16h. Le prêt de livres est gratuit, pas d'abonnement, juste une carte de bibliothèque gratuite et ceci grâce au bénévoles.



La Classe 1

Une vingtaine de personnes se sont réunies pour cette journée de la classe 1.



Les retrouvailles se sont faites durant la matinée, comme le veut la coutume, afin de déposer une gerbe de fleur au monument aux morts.

Un apéritif les attendait chez Nono, suivi d'un repas au restaurant Le Kerchoch.

En début de soirée, ils étaient attendus à la croix au New Age, afin de se désaltérer par ce beau soleil.

Ensuite, le repas du soir s'est déroulé à la Tavern Ar Farfadet (camping du Lac O fées) où un buffet froid les attendait dans une ambiance conviviale, autour d'un groupe de musiciens.

Colis de Noël

Traditionnellement à l'approche des fêtes de fin d'année, l'équipe des bénévoles et élus du CCAS a confectionné avec beaucoup d'attention et de plaisir les colis de Noël pour les aînés de plus de 80 ans habitants sur la commune.

Cette année 85 colis ont été distribués à chacun d'entre eux par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

Les habitants se sont vu offrir quelques douceurs Priziacoises ou des alentours pour agrémenter leurs fêtes de fin d'année. Quelque peu perturbée par l'épidémie de la covid19, l'équipe a néanmoins réussi à rencontrer tous les habitants aux alentours des fêtes pour partager ce moment d'échange et de convivialité avec chacun.

Les habitants hospitalisés ou vivant en structure n'ont pas été oubliés et 5 colis ont également été préparés pour eux. Cette année nous avons pu aller à leur rencontre individuellement et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu passer un moment à leurs côtés.

Toute l'équipe municipale et bénévole remercie chaleureusement les habitants pour l'accueil qu'ils nous réservent chaque année ainsi que les commerçants pour leur participation à nos côtés pour la confection des colis.



Décorations de Noël

Les décorations de Noël ont été mises en place cette année encore.

Tout a commencé bien avant, avec une remise en couleurs et en état des anciennes décorations qui en avaient bien besoin.

Un petit groupe de bénévoles s'est formé pour faire ce travail : Marie Thérèse, Danielle, Monique, Sylvie, Morgane, Sylvie et Martine.

Quelques jours plus tard les services techniques ont installé les décorations du centre bourg. Bien arrimés au sol, les personnages ne se sont pas envolés cette année.

Les décorations devant la garderie sont de plus en plus fournies. Cette année encore, de nouveaux animaux et personnages apparaissent.

Tout cela ne peut être fait que grâce à la bonne volonté de tous et la collaboration avec les services techniques de la commune.



Développement fibre et élagage

Mégalis Bretagne assure, pour le compte des collectivités bretonnes, le déploiement de la fibre optique sur le territoire. Ce projet, suivi par le syndicat Mégalis Bretagne dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, débutera à Priziac en 2022, seulement quelques abonnés en limite de la commune du Faouët seront concernés, ensuite la partie Nord de la commune est prévue en 2023 et en 2024 la partie Sud, ce ne sont que des prévisions et nous ne sommes pas sans ignorer que la crise sanitaire jouera un rôle important dans le calendrier du déploiement de la fibre.

Ce projet ne sera réalisable que si les arbres sont élagués correctement. De ce fait, chaque propriétaire a le devoir d'élaguer les arbres de sa propriété dont les branches commencent à atteindre les lignes téléphoniques. Il va sans dire que, dans le cas où la commune devra faire intervenir une entreprise privée pour élaguer, les frais reviendront au propriétaire. L'entreprise Axione, missionnée pour déployer la fibre sur la commune de Priziac a été très claire, si l'élagage n'est pas effectué correctement, ils changeront de commune et ne reviendront que quand les travaux seront réalisables.

Pensez à élaguer pour faciliter l'arrivée de la fibre !

Afin de permettre son installation et garantir la pérennité du réseau, pensez à élaguer vos plantations !

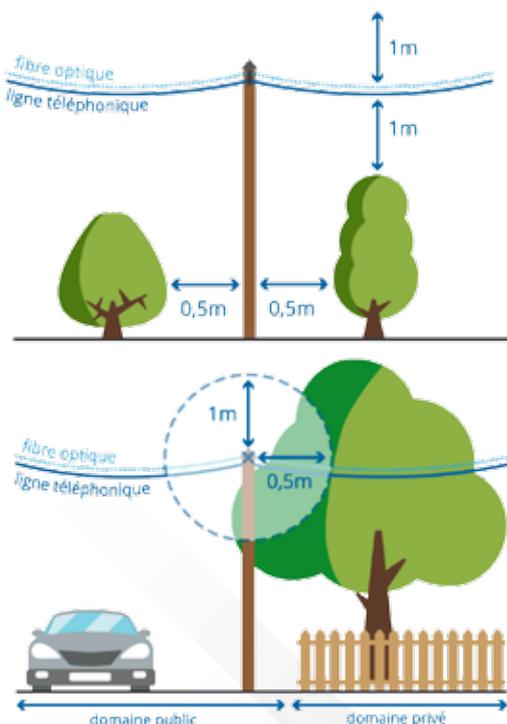


►► Pourquoi élaguer ?

La fibre est déployée en parallèle du fil téléphonique existant, en aérien (poteau et façade) ou en souterrain (chambre et fourreau). Dans le cas d'un cheminement aérien, la végétation peut gêner ou rendre impossible le passage de la fibre. Par ailleurs, les branchages ou chutes de branches peuvent entraîner un dysfonctionnement voire une coupure du réseau. Le défaut d'élagage peut donc repousser le déploiement ou interrompre les services de télécommunication.

►► Qui doit élaguer ?

Le propriétaire est responsable de l'entretien de ses plantations. C'est à lui de prendre en charge l'élagage et le débroussaillage de son terrain, conformément à l'article L.51 du Code des postes et des communications électroniques. Dans le cas où le propriétaire manquerait à cette obligation, le maire peut procéder à **une mise en demeure**.*



►► Comment élaguer ?

Chaque plantation doit respecter un dégagement de 1 m de hauteur et de 50 cm de largeur autour du câble. Pour ce faire, le propriétaire peut se charger lui-même de l'élagage ou faire appel à une société spécialisée de son choix (recommandé lorsqu'il y a présence de câbles électriques). Il est aussi possible de contractualiser directement avec Losange. Le propriétaire devra ensuite veiller à l'entretien régulier de la végétation afin d'éviter l'endommagement des lignes. Ces dispositions peuvent être plus contraignantes selon les règlements locaux d'urbanisme.

* La mise en demeure en cas de défaut d'élagage

Dans l'hypothèse où le propriétaire du terrain serait négligent, l'opérateur du réseau d'initiative publique (RIP) peut saisir le maire, qui peut mettre en place une procédure de mise en demeure. En application de l'article L2212-2-2 du CGCT, le propriétaire dispose de 30 jours pour élaguer, à compter de la date de réception de la mise en demeure. En l'absence d'intervention passé ce délai, la commune peut autoriser l'opérateur du RIP à procéder à l'élagage aux frais du propriétaire.

Fleurissement



Cette année encore, les bénévoles du fleurissement et les agents techniques ont réalisé plusieurs travaux d'entretien des espaces verts sur la commune. Ainsi le parterre central du lotissement du Goalison a retrouvé de sa superbe au printemps 2021. Un autre espace au bord de l'étang à proximité d'une des passerelles a été également aménagé.

L'équipe remercie chaleureusement les habitants qui ont fait des dons de plants et de boutures pour agrémenter ces espaces.



Au bord de l'étang les agents ont également élagué quelques arbres et le talus du parking a retrouvé un coup de jeune ce qui a permis de faire du broyat qui recouvre désormais une bonne partie des parterres de la commune.

Sur le chemin longeant l'étang en direction du terrain de foot des jeunes chênes perdus au cours de l'année précédente ont été remplacés à l'automne.

Sur les parties « pelouse » du lotissement de La Lobélie et au bord du lac, certains espaces ne sont plus ton dus systématiquement. L'objectif étant de préserver les ressources naturelles tout en favorisant la biodiversité locale.

La commune s'est également engagée depuis plusieurs années dans une démarche de gestions différenciée, zéro-Phyto qui entraîne un changement des habitudes dans l'entretien de ces espaces.



L'équipe tient à remercier les habitants qui ont participé au concours des maisons fleuries ou qui fleurissent la commune par des plantations de fleurs en bord de fenêtre, palissades, pieds de mur, trottoirs ou par toutes autres actions permettant d'égayer la commune avec par de magnifiques couleurs.

La banque alimentaire

La distribution de La Banque Alimentaire est assurée par des bénévoles de la commune de Priziac sous l'égide du CCAS. Une fois par mois, il faut répartir les denrées sèches (boîte de conserve, paquets de riz, pâtes, etc....), les denrées fraîches (conservées au frigo) et les denrées congelées. L'objectif est de faire une répartition le plus équitable possible en fonction du nombre de personnes dans la famille.



Banque Alimentaire
du Morbihan

Afin de bénéficier de cette aide alimentaire, la constitution d'un dossier bénéficiaire est nécessaire, un rendez-vous en mairie auprès de l'adjointe en charge de l'action sociale devra être pris.

Actuellement le CCAS, par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire, aide 13 familles, soit 20 personnes.

Nettoyage du cimetière

Le cimetière de Priziac a été nettoyé par les enfants des 2 écoles, les élus, les employés communaux et les bénévoles dans une action d'écocitoyenneté.



Tous munis de râteliers, binettes, pelles, les allées ont été nettoyées dans la joie et la bonne humeur afin d'accueillir les visiteurs sur les tombes pour la Toussaint.



Le restaurant scolaire

La cantine c'est en moyenne 50 repas par jour soit 7200 repas par an.

Le coût total de fonctionnement du service est 42525,25 € par an.

Les enfants sont accompagnés de 3 agents de la commune : Anne Marie, Hélène et en début de semaine Anne puis Christiane en fin de semaine.

Elles ne sont pas trop de 3 pour surveiller et aider tous ces petits chenapans.

Hé oui, la cantine est bien bruyante malgré les trésors de patience dont font preuve les adultes pour calmer tout ce petit monde.

Les procurations

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1^{er} janvier 2022

- un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

- un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration.

Une précision : pour les futures élections et en particulier les élections présidentielles et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.



La garderie

41 enfants sont inscrits à la garderie. Bien sûr ils ne sont pas présents tous les jours, ils sont là en fonction des disponibilités des parents.

Certains enfants sont là le matin, d'autres le soir. La plupart ne viennent que ponctuellement, 1 à 2 fois par mois et d'autres seulement à certaine période de l'année.

Peggy Germain en assure le fonctionnement avec beaucoup de professionnalisme et de patience.

Depuis quelques années, le Conseil Municipal a voté le maintien de l'amplitude des horaires d'ouverture, permettant aux parents de trouver une solution de garde adaptée, la garderie est ouverte à 7h le matin sur demande et ferme le soir à 19h.



Les piègeurs de ragondins

Le 12 octobre 2021, les piègeurs de ragondins se réunissaient en mairie pour lancer la campagne de piégeage. Ils sont 8 à traquer ces nuisibles : Gérard Carrer, René et David Charrier, Michel et Gaëtan Le Corre, André Le Pimpec, Jean Pierre Quémener et Jean Yves Ropers.

Du 12 octobre au 15 novembre, ils vont parcourir la campagne pour piéger les ragondins.

17 pièges seront posés et seront changés de place régulièrement par nos piègeurs. Ce qui a permis de capturer 109 spécimens.

La Fédération départementale de groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) veut mettre en garde le grand public, et lance un appel à la vigilance. « **Ne touchez pas aux cages de piégeage de ragondins et rats musqués, ne vous lavez pas les mains dans l'eau stagnante ou en bord de rivière.** » Ce sont deux conseils parmi beaucoup d'autres que les représentants de la FDGDON et les bénévoles piègeurs officiels de nuisibles n'ont de cesse de répéter. « **Les risques de leptospirose sont réels et en forte croissance,**

la maladie est grave et se transmet aux humains comme aux animaux via une bactérie qui se trouve dans l'urine des rongeurs sauvages, dont les ragondins », a expliqué, le responsable technique de la FDGDON.



Un rappel concernant les formations qui peuvent être organisées sur la commune ou des communes proches. Ces formations sont gratuites pour les administrés des communes signataires de la Convention Multi-Services. La formation actuellement proposée **est la lutte contre les taupes**. Les inscriptions sont à faire en mairie.



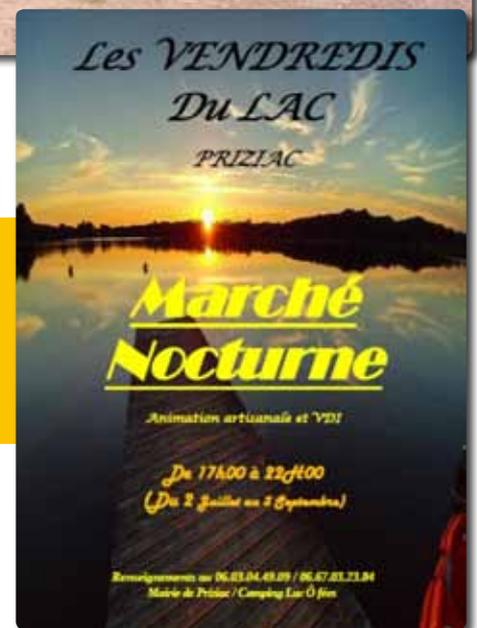
Les vendredis du Lac (marché nocturne)



Chaque Vendredi de l'été à partir de 17h, près de la base nautique et du camping le Lac O fée, les artisans créateurs de bijoux, accessoires de mode, textile, produits cosmétiques, produits alimentaires du terroir, glaces etc..., sont venus exposer leurs produits.

Les associations tels que l'Anim'Priziac qui a fait l'ouverture du marché a ravi les clients potentiels à la buvette, pour tourner tous les vendredis avec l'ASP, le club de chasse, les 2 écoles de Priziac, le bar le New Age et la Tavern Ar Farfadet, qui vous ont servi des boissons rafraîchissantes, ainsi qu'un stand de crêpe à déguster sur place et ceci dans une ambiance conviviale, jusqu'à la tombée de la nuit.

Des animations telles que, maquillage enfants, dessins, une présentation de chiens de chasse par les chasseurs et surtout les balades à poney, qui ont fait des heureux aux enfants, grâce à l'écurie des 3 allures de Kernascléden.



Rénovation de l'ancienne salle



Afin de mettre l'ancienne salle aux normes électriques, de sécurité et de moderniser l'intérieur, elle a été rénovée comme suit : Changement des portes et fenêtres, une nouvelle peinture murale qui confère à la salle un nouvel éclat et un aspect plus moderne, une cuisine plus fonctionnelle avec de nouveaux éléments tout en conservant certains anciens, les sanitaires sont plus faciles d'utilisation pour les personnes à mobilité réduite. L'accès à l'étage supérieur, qui n'a pas été refait, n'est plus possible par la salle.

Une réflexion sur l'utilisation de l'étage à d'autres fins sera à envisager

Au niveau financier, (il s'agit de chiffres prévisionnels, l'ensemble des factures n'ayant toujours pas été reçues :

Les dépenses prévues s'élève à 290 245,08 € TTC

*Subventions Etat : 77140 €

*Département : 81 200 €

*Autofinancement : 131 905,08 €.

Semaine bleue

Nouveau cette année, la Semaine bleue a vu le jour la 1^{ère} semaine d'octobre. C'est une semaine consacrée aux retraités.

Elle a pour but d'informer, de sensibiliser l'opinion sur :

- la contribution des retraités à la vie économique, sociale, culturelle
- les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées
- les réalisations et les actions des associations du territoire

L'idée étant d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer du lien entre les générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que prennent les aînés dans la société.

Le thème de cette année a été défini par le comité nationale « **70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés : Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire** ».

Pour cette 1^{ère} édition le CCAS a souhaité s'investir fortement auprès de sa population et a proposé en début de semaine un forum « bien chez soi ».

Une rencontre intergénérationnelle entre les enfants des écoles de la commune et les personnes retraitées a permis aux uns et aux autres d'échanger, de créer des liens et de passer un moment convivial autour du thème de la journée en lien avec les projets pédagogiques des écoles (jeux intergénérationnels et métier du sabotier).



Goûter des enfants avec le club des retraités de Priziac



Tout au long de la semaine l'expo-photo « au fil du temps » sur la vie quotidienne des habitants de Priziac a permis à de nombreuses personnes de se rendre compte de l'évolution de la commune ces 100 dernières années mais aussi de se remémorer beaucoup de visages oubliés ou disparus.

Un atelier de répit pour les aidants, d'art floral, d'activité physique adaptée. Un baptême d'eau a été proposé aux personnes vivant dans les structures médico-sociales environnantes de Roi Morvan Communauté.



Gym douce pour les résidents des EPHAD de notre secteur



Les danseurs de gavotte de Priziac



Echauffement du club de rando de Berné avant de commencer la rando

Un petit rafraîchissement pour finir la semaine en beauté



Robocop... Non, appareillage permettant de tester l'état de vieillissement



La Semaine Bleue a fermé ses portes après la symbolique « Marche Bleue » dans une ambiance festive et musicale avec les danseurs de Danserien Ar bro Prizieg et la fanfare de l'école de musique de Le Fauouët
Merci à chacun des participants pour votre bonne humeur tout au long de la semaine

Téléthon

Après une année en sommeil en raison de la crise sanitaire, le Téléthon a eu lieu en cette fin d'année 2021. Nous devons être à l'extérieur pour permettre à un maximum de personnes de participer mais la météo étant incertaine, nous nous sommes retrouvés pour la première fois sous les préaux de l'école Du bel air.

Deux randos pédestres et une rando cycliste étaient proposées aux participants. Une centaine de personnes se sont inscrites.

Un bar était aussi à disposition qui servait café, jus de fruit, pétillant, vin chaud et gâteaux.

Nos bénévoles étaient présents à la table d'inscription, au point de ralliement sur la plus grande des randos pédestres. Un grand merci à tous ces bénévoles venus des diverses associations de Priziac.

Comme habituellement depuis quelques années, nous avons eu la visite des quelques responsables départementaux qui ont passé un bon moment à échanger avec les uns les autres.

Cette année, nous avons récolté 1500 € au bénéfice du Téléthon.

Merci à tous pour votre participation et au plaisir de vous revoir sans doute l'année prochaine.



Gestes citoyens

Les dépôts sauvages résultent d'actes d'incivilités :



Selon l'article de loi R. 541-77 du Code de l'Environnement : Ainsi qu'il est dit à l'article R. 635-8 du code pénal : « Est puni de l'**amende** prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe (1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article.

Les peines encourues par les personnes morales sont : L'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41 ; **La confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction (Véhicule...)** ou de la chose qui en est le produit.

La récidive de la contravention prévue au présent article est réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15.».



La déchèterie située sur la zone de Pont Min au Fauët est gérée par Roi Morvan Communauté.

Tél 02 97 23 16 65

HORAIRES D'ÉTÉ (DU 01/04 AU 31/10)

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

HORAIRES D'HIVER (DU 01/11 AU 31/03)

Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Ceci est d'autant plus **intolérable** sachant que la **déchetterie de Le Fauët est à votre disposition tous les jours.**



Vous pouvez rechercher vous-mêmes une filière de recyclage en fonction du type de matériau.

D'ailleurs, toute personne connaissant d'autres adresses que celles présentes sur le document joint n'hésite pas à contacter la mairie pour les partager.

ADRESSES UTILES



OUTILS ET ÉLECTRO MÉNAGER

- PIXEL REPAIR - LE FAOUËT**
 Réparation, vente d'occasion et vente de pièces détachées d'appareils électroniques et micro-électroniques
 103 ZI de Pont Min
 02 97 23 93 76
 contact@pixelrepair.fr
- ARGOAT LOCATION - GOURIN**
 Location et réparation en outillage et jardinage
 ZA de Guerneseh
 02 97 23 42 01
- ETS GODÉREY XAVIER - GOURIN**
 Réparation d'électroménager
 Vente de pièces détachées
 7 rue de la République
 (entrée côté parking Intermarché)
 02 97 23 62 88 / 06 59 12 62 39
- RUN DEPANN MOTOCULTURE - GOURIN**
 (professionnel diplômé)
 Réparation d'outillage de jardin
 Régis Malbrouck
 8 rue Jean-Louis Kerparant
 06 61 89 37 61
 rundepenn.motoculture@outlook.fr

- C2IC - LANVÉNÉGEN**
 Association de collecte et remise en état de matériel informatique pour revente lors de manifestations
 10 rue Jean Cadic
 lloanauch@gmail.com

- ETS LE MOUL PROXY CONFORT - PRIZIAC**
 Réparation électroménager, image et son
 Petite activité d'occasion
 5 rue du midi
 02 97 34 61 06
 www.priziac.proxyconfort.fr



MOBILIER

- PALETES'N'CO - LE FAOUËT**
 Meubles fabriqués à partir de palettes de récupération
 Jean-Yves Kiriloff
 19 rue de Lorlent
 06 65 13 96 14
 palettesnco@hotmail.fr
- LE MEUBLE DU PHOTOGRAPHE - LANVÉNÉGEN**
 Vente et prestation, Restauration, relocking de mobilier ancien et évages, Création de meubles à partir de bois issu de réemploi, tapiserie d'ameublement...
 Anne-Laure Sizun
 10-12 Truderman
 07 82 07 10 16
 contact@meubleduphotographe.com
- LE MONDE DE DÉCÉ - SAINT-TUDUAL**
 Relooking, relocking, réparation de meubles et création de tableaux issus de matériaux de récupération (sur rendez-vous)
 Delphine Fernandez
 06 95 24 32 43
 lemondecontact@gmail.com



RECYCLERIES, OCCASION...

- RECUP'R - LE FAOUËT**
 Recyclerie de Roi Morvan communauté
 Objets d'occasion
 Zone de Pont Min
 02 97 51 20 06
 recupr@rmcom.bzh
- TI MELEN - GOURIN**
 Brocante, antiquités
 9 rue Hugot Derville
 02 97 23 55 16
 timelen@orange.fr
- RECYCLERIE PALINOËNE - GUÉMENÉ/SCORFF**
 Vente d'objets d'occasion
 20 place Biston
 02 97 51 20 06
- CARAVANE TI RÉCUP'**
 Recyclerie ambulante sur le territoire du Pays COB
 Pour connaître les dates de présence de la caravane sur l'une des communes du territoire, renseignez vous auprès de :
 antenne.ambulante@trecup.fr - www.trecup.fr



FAIRE SOI-MEME

- D'ATELIER EN EXPOS - GOURIN**
 Longère de Trézilly
 - Atelier cartonnage-gainerie**
 à base de matériaux de récupération : velours, feutres, sacs, matelas en carton...
 - Atelier couture**
 Catherine Richard
 06 98 80 80 47
 catherine.richard.pro@bbbox.fr
 - Atelier tapisserie d'ameublement**
 Claudine Le Meur
 06 95 00 90 14
 tapissierslemeur@gmail.com
- REPAIR CAFÉ - GUISCRIF**
 Atelier de réparation d'objets
 Réco de la maine
 05 82 67 59 89

- ANNE-MARIE PRIENT - L'ANNOONNET**
 Vente à domicile de créations, animation d'ateliers de loisirs créatifs proposant entre autres de la création à partir de matériaux issus du réemploi (divers lieux d'animation)
 Anne-Marie Prient
 02 97 23 25 01
 anhemarie2@outlook.fr

- LES ATELIERS DE LA VIEILLE ÉCOLE**
 Marie de LANVÉNÉGEN
 lemaurde@orange.fr

- Relooking de meubles**
 Anita Gier - gerantafco@hotmail.fr
 Crafty in Wood - 06 18 65 01 22
- Tapisserie d'ameublement**
 Claudine Le Meur - 06 95 00 90 14
 tapissierslemeur@gmail.com
- Couture**



ALIMENTAIRE

- ROI MORVAN MARCHÉ BIO - LE FAOUËT**
 Commerce d'alimentation proposant du vrac (+ de 70 références)
 Le Miné (axe Lorlent/Roscoff)
 06 03 50 10 53
 unitepennu55@gmail.com
- L'ÉPICERIE CENTRALE - GUÉMENÉ/SCORFF**
 Commerce d'alimentation associatif proposant de nombreuses références en vrac
 12 rue Emile Mazé
 09 75 33 49 94
 contact@lepiceriecentrale.fr
- ÉPICERIE LA COQUILLE - LANVÉNÉGEN**
 Cellier coopératif et solidaire proposant principalement du vrac
 30 rue Jean Cadic
 06 62 01 32 69
 epicerieculturales@gmail.com
- ÉPICERIE DE PLOËRDUT**
 Commerce d'alimentation proposant une dizaine de références en vrac ou consignées.
 16 grande rue
 02 97 38 83 28 / 07 88 17 47 58
 lepiceriedeploerdut@gmail.com
 www.epicerie-ploerdut.jmdofree.com
- LES SÈURS A'DRAK**
 Épicerie vrac sur les marchés
 GOURIN
 GUISCRIF
 GUÉMENÉ-SUR-SCORFF
 LE FAOUËT (marché de Restagor)
 07 66 42 17 07
 lesseursadrak@gmail.com

Consultez le Guide des Producteurs Locaux
<https://annuaireentreprises.roimorvancommunaute.com/guide-des-producteurs-locaux>



Pensez-y !

Les rayons vrac de certains supermarchés, les marchés et la vente directe à la ferme permettent plus facilement d'acheter en réduisant ses déchets !



Bon à Savoir !

<< Tout consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté >>

Selon la loi relative à la Lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (parue au Journal officiel du 10 février 2020)



VÊTEMENTS ET TEXTILES

- LAVERIE DU FAOUËT**
 Peiltes retouches
 8 rue Joseph Fortune
 06 22 51 53 43
- BREIZH BOBINES - LE FAOUËT**
 Retouches couture
 15 rue des cendres
 06 74 19 64 71
- L'ATELIER DE RETOUCHES - GOURIN**
 Retouches couture
 15 rue de la liberté
 02 97 33 44 94
 nadine55110@orange.fr
- SEEK LE CHIC - GUÉMENÉ-SUR-SCORFF**
 Vêtements et accessoires d'occasion (La boutique reprend uniquement des vêtements propres et en bon état)
 11 place Biston
 06 44 35 65 99
- VESTIBOUTIQUES LA CROIX-ROUGE**
 Vêtements d'occasion
 18 rue Breux à GOURIN
 2 rue de Bellvue à GUÉMENÉ/SCORFF
 1 bis rue de Quimper au FAOUËT
 06 06 49 85 92
- L'ATELIER GAÏA - LANVÉNÉGEN**
 Retouches couture, création/vente de lingettes et essuie-tout réutilisables (sur rendez-vous)
 Kemagont
 06 49 12 55 17
- OWEN D'COUD - PRIZIAC**
 Retouches couture, créations à partir de textiles de réemploi, protections menstruelles lavables
 Cours de couture (sur rendez-vous)
 La Croix
 06 22 49 24 90
- BORA ZÉRO DÉCHET**
 Couture d'objets zéro déchet : lingettes, protections périodiques, pochettes à savons, tawashi, bouillottes sèches, sacs à pain ; le tout à partir de tissus de récupération.
 Rencontres de vente à domicile, vente directe, épicerie de Guiméné
 Hélène Rigaut
 06 58 53 81 71
 boracreation@outlook.fr

Le comité territoire agricole du Pays du Roi Morvan

Le comité territoire agricole du Pays du Roi Morvan (animé par la Chambre d'agriculture et composé des représentants des réseaux agricoles du territoire) a souhaité organiser une action d'information sur les échanges parcellaires. Ainsi, le lundi 22 novembre les agriculteurs des communes de Langonnet, Priziac, St-Tugdual, Le Croisty et Plouray ont été invité à une première réunion sur ce sujet.

Les intérêts multiples des échanges parcellaires ont été exposés. Le regroupement des parcelles près du siège d'exploitation permet un gain de temps, de fioul, moins de traversées de bourg et de situations difficiles et stressantes de conduite. Par exemple, un chantier d'ensilage de maïs sur un îlot de 8 ha va engendrer 1540 km parcourus soit un trajet Langonnet-Venise.

Pour l'élevage un parcellaire groupé et accessible permet de favoriser des systèmes herbagers pâturant, bien adaptés à notre territoire. Une telle exploitation sera plus attrayante à la transmission.

Par ailleurs, des échanges de parcelles permettent également d'en optimiser leur forme afin de faciliter les manœuvres et d'en limiter le temps ou d'implanter de manière pertinente du bocage (linéaire de bocage perpendiculaire à la pente pour limiter l'érosion).

Jusqu'à présent, la pratique des échanges parcellaires était freinée parfois par « l'attachement aux terres », mais un changement s'opère, l'augmentation de la charge de travail des exploitations amène à plus de pragmatisme et de rationalisation de l'outil de travail qu'est le parcellaire.

Concrètement, les échanges parcellaires amiables peuvent être bilatéraux ou multilatéraux et se faire de deux façons : en propriété ou en jouissance.

Lorsqu'il se fait entre propriétaires (« échanges amiables en propriété »), un acte notarié (avec ou sans bornage) doit être réalisé. Sur le territoire du Bassin Versant du Scorff, une aide est allouée à hauteur de 80% des frais de notaire et géomètre. Cette modalité d'échange est minoritaire.

La très grande majorité des cas d'échanges à l'amiable se fait en « jouissance » : au moins un des exploitants qui échange est locataire. Dans ce cas, chacun des locataires doit informer son propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception du projet d'échange mais l'accord du propriétaire n'est pas obligatoire.

Les locataires exploitent les nouvelles parcelles échangées mais continuent de payer leur fermage à leur propriétaire, ils restent locataires des parcelles initiales et tenus des obligations des baux initiaux. L'échange en jouissance est de fait un contrat, parfois verbal. Il est toutefois préférable d'établir par écrit, une convention sous seing privé entre les coéchangistes pour définir les droits et obligations de chacun dans l'opération, la durée de l'échange, les modalités de restitution en fin d'échange, les prescriptions particulières du bail...

La Chambre d'agriculture propose une prestation d'accompagnement sur ces échanges : analyse des situations juridiques, rédaction des courriers, actes de conventions (contact prestation : Magali Broustal, juriste, 02 97 23 03 55)

Pour plus d'information : Caroline Lunven, animatrice territoriale Chambre d'agriculture : 06.84.58.67.45

L'école du Bel Air accueille cette année 21 élèves de la petite section au CM2. C'est M^{me} MARTIN-LA-TASTE Marie qui assure l'enseignement et la direction pour sa quatrième rentrée, toujours épaulée par les ATSEM, Jennifer et Anne. L'année 2021 succède à une année 2020 très perturbée par la crise sanitaire. Mais c'est avec plein de projets et d'énergie que l'ensemble de la communauté éducative du Bel Air s'est retrouvée et réunie autour des élèves, de leurs apprentissages et de leur bien-être.

La classe unique

Un fonctionnement scolaire et éducatif spécifique et bénéfique

A l'école du Bel Air, le fonctionnement en classe unique et les effectifs restreints favorisent toujours le respect du rythme des enfants. L'autonomie, la bienveillance, la coopération, la confiance et la tolérance sont autant de qualités au cœur de nos apprentissages. Petits et grands apprennent et évoluent ensemble, partagent leurs savoirs et leurs savoir-faire et jouent sans distinction d'âge. Projets culturels et sportifs.

Les apprentissages se font au sein de la classe comme à l'extérieur. Les projets culturels et sportifs ont donc une place toute particulière dans l'enseignement. Cette année, les élèves participent à plusieurs rencontres sportives : le CROSS, avec les écoles du réseau, la rencontre « bal du monde » ou encore de l'athlétisme.

Par ailleurs, le projet culturel « autour du monde » constitue le fil rouge d'une partie de l'année : les élèves partent à la découverte des pays du monde, à travers la littérature, les arts ou encore la cuisine. L'Angleterre, l'Italie, la Chine... autant de découvertes culturelles et artistiques portées par l'enseignante et des intervenants extérieurs bénévoles venant transmettre aux enfants leurs récits de voyage.



Rencontres multigénérationnelles

Cette année, nous avons instauré des rencontres multigénérationnelles entre élèves et membres du club de l'amitié de la commune notamment. Ces moments d'échanges sont précieux et les enfants les apprécient beaucoup. La semaine bleue, organisée par la municipalité, fut l'un des moments forts de ce partenariat.

Le village de Noël

Cette année fut aussi celle du retour du « village de Noël » à l'école. Assemblé minutieusement par un bénévole passionné avec l'aide des enfants, le village miniature et illuminé a pris place tout au long du mois de décembre pour émerveiller petits et grands. Ce travail a permis aux élèves de découvrir l'origine de certaines traditions de Noël.



Année 2021

42 élèves répartis en 2 classes :

- Maternelle-CP-CE1 avec Christelle Dréval et Peggy Germain/

- CE2-CM1-CM2 et direction avec Armelle Coquio.

Anglais : 2x45min par semaine du CP au CM2.

Bibliothèque tous les 15 jours.

De nombreux projets sur le thème « Priziac d'hier à aujourd'hui » lancés par l'exposition du musée : participation à la semaine bleue, visite de l'écomusée de Saint Dégan, repérage des commerces actuels ou passés dans le bourg, collecte d'objets anciens et étude, exposition des recherches en fin d'année...

Autres projets maintenus : « défi-math » centré sur la résolution de problèmes/collecte de bouchons au profit d'une association afin d'équiper des handicapés en matériel nécessaire à leur mobilité/ collecte de papiers/ ateliers cuisine et réalisation d'un goûter collectif/ jardinage et réalisation de jardinières pour le printemps/ Opération citoyenne de nettoyage du cimetière en partenariat avec les employés communaux.



En septembre, très belle visite de l'exposition « Le paysan breton dans la peinture » proposée par le musée : découverte des œuvres avec un guide, ateliers...

Spectacle planète mômes sur l'avenir de nos déchets (cycle 3), la diversité culturelle (cycles 1 et 2).

Des projets en attente en fonction de l'évolution des conditions sanitaires :

- projet cinéma : Sine ar re Yaouank (cycle 3) Cin'école (cycles 1 et 2)
- projet piscine/ rencontre sportive de réseau
- sorties en lien avec les projets.



Des associations dynamiques et investies : AEP, OGEC (gestion), APEL (manifestations).

Un calendrier modifié avec 5 manifestations annulées et remplacées par une vente de saucissons et un repas à emporter en 2021. Pour 2022 : repas à emporter (25 mars), kermesse (4 juin), repas (8 octobre), spectacle de fin d'année (10 décembre) sous réserve de faisabilité.

La rentrée 2021 reste marquée par le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, le port du masque pour tous les enfants du CP au CM2 et leurs enseignantes, l'annulation des manifestations conviviales au profit des actions à emporter.

Malgré ce contexte, l'école a la volonté de proposer des sorties et projets afin de permettre aux enfants de vivre des expériences enrichissantes et motivantes.

Club des retraités

L'Amicale des Retraités de Priziac a tant bien que mal réussi à organiser trois cafés durant l'année 2021. C'est peu mais la situation sanitaire ne nous permettait pas d'en faire davantage.

2021 ne nous a pas permis de faire venir notre spécialiste du couscous et nous avons dû nous adresser à un autre prestataire.



Puis ce fut l'école St Bého qui a bénéficié d'une lecture de conte avec projection d'un film sur la vie d'autrefois. Sidonie, Adrien, François Marie ont expliqué aux enfants comment se déroulait leur enfance, ce qui existait à l'époque, comment était l'école... De beaux échanges...

Le club a aussi participé à la Semaine Bleue et des rencontres inter-générationnelles ont eu lieu avec de jolis moments.

Des amitiés se sont créées entre les enfants et les adultes. Nous avons d'abord rencontré les enfants de l'école du Bel Air qui avait préparé avec leur maîtresse une très jolie chanson qui a été très appréciée de nos anciens.

Par la suite ils ont partagé le goûter et les conversations allaient bon train.



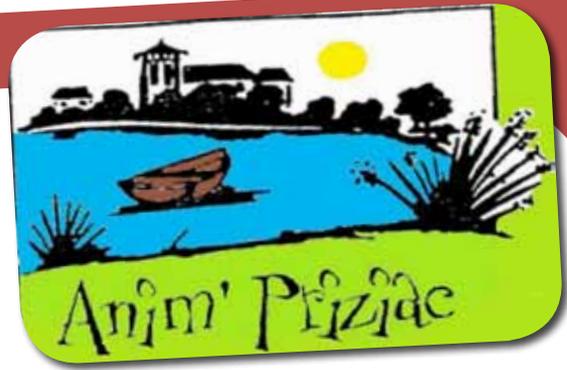
Au mois de décembre nous avons partagé le repas de fin d'année avec le club de Saint Caradec. Tout en respectant les gestes barrière, quelques personnes ont pu danser.



Espérons que 2022 nous laisse un peu plus de liberté !

Anim'Priziac

Le calendrier des manifestations est chamboulé, comme toute autre association, suite à la pandémie de la COVID-19. Nous sommes bien peinés de ne pouvoir animer notre joli bourg. Malgré tout, l'Anim essaie tant bien que mal de remplir son rôle : pendant les périodes de confinement et par le biais de notre page Facebook, nous avons fait la promotion de nos artisans, commerçants Priziacois proposant des ventes à distance. Ceci afin de les mettre en lumière.



Et pour la noble cause qu'est le téléthon et qui nous tient autant à cœur : les bénévoles étaient présents pour aider à la buvette, participer à la randonnée, ainsi que pour réaliser un don auprès de l'AFM Téléthon.

L'équipe d'Anim Priziac vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et a hâte de vous retrouver, comme avant, pour animer Priziac. A bientôt !

L'équipe de l'Anim'

Composition du bureau

Président : François QUÉMENER
 Vice Président : David GABILLET
 Secrétaire : Karine CARCREFF
 Trésorière : Manuela LE DORVEN
 Secrétaire adjoint : Olivier JÉGOU
 Trésorière adjointe : Gaby LE DORVEN
 Sans oublier tous ses bénévoles.

Priziac - Club de foot l'ASP

L'association sportive priziacoise est composée de 2 équipes pour la saison 2021/2022.

Elles évoluent respectivement en D2 pour la A, et en D4 pour la B.

Julien Le Roux est entraîneur pour l'équipe A, accompagné d'Olivier Jégou comme encadrant, ainsi que Nicolas Penfornis et Stéphane Iziquel pour dirigeants de l'équipe B. Nous pensons aussi à nos arbitres de touche toujours présents : Damien Sylvestre et Michel Lessart.

L'ASP remercie ses bénévoles, qui, tous les dimanches sont « en poste » aux entrées, au traçage du terrain, à la buvette. Le club n'oublie pas Denis Le Parc qui permet de relayer les résultats de nos joueurs auprès des presses locales : Merci à lui.

Un dernier merci à nos supporters qui répondent toujours présents, que ce soit chez nous ou à l'extérieur, pour encourager nos sportifs. Actuellement, il est difficile pour l'association d'organiser des événements en salle avec la crise sanitaire. Cependant les repas à emporter organisés ont rencontré le succès attendu, ce qui motive et rassure les bénévoles sur la ferveur générée autour du club !

L'ASP espère vous retrouver toujours aussi nombreux aux abords de son stade pour encourager joueurs et dirigeants !!

Composition du bureau

Président : Olivier JÉGOU
 Vice Président : Matthieu SYLVESTRE
 Secrétaire : Stéphanie MONFORT
 Trésorière : Elodie MARANGONI

Association des Amis de l'Auditoire de justice dit «Maison Montlouis».

Soutenez la restauration de l'ancien auditoire de justice grâce à la collecte de fonds organisée par la fondation du patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-montlouis-ancien-auditoire-de-justice-de-priziac>)

Si vous souhaitez adhérer et apporter votre soutien à l'association merci de nous contacter au 07 61 77 08 15

Site internet : <https://maisonmontlouispri.wixsite.com/website>

ASSOCIATIONS

Brancardiers d'Arvor

Comme les années passées, à l'occasion de la parution du bulletin municipal, les Brancardiers d'Arvor font un point sur leurs actions avec entre autres la vente de sapins de Noël début décembre. Daniel Le Pimpec et Claude Roy responsables des sapins sur la commune seront à votre disposition. Faites leur bon accueil, vous ferez un beau geste en faveur des malades et des personnes handicapées se rendant en pèlerinage au mois de mai à Lourdes. Cette action caritative sera pour eux d'un grand réconfort.

Avant de mettre les sapins en vente, il a fallu beaucoup d'effort de la part des bénévoles brancardiers et hospitalières : préparation du terrain, plantation, nettoyage, coupe et distribution des sapins aux sections (la nôtre étant celle du Faouët) et aux communes. Pensez à eux début décembre !

Nous profitons de ce bulletin largement distribué pour lancer un appel aux personnes susceptibles de rejoindre notre association.

Claude Roy se tient à votre disposition pour tous renseignements si vous souhaitez nous rejoindre.

Le Secours Catholique

Le Secours Catholique regroupe beaucoup d'activités. Il y a d'abord l'accueil et l'écoute de personnes en difficultés, souvent orientées par les assistantes sociales. Parfois il y a aussi du dépannage alimentaire d'urgence.

Le mardi, un moment de convivialité avec le « café convivial » : des jeux de société, des discussions et un café très souvent accompagné d'un gâteau pour terminer la journée. La possibilité de faire une petite marche est aussi offerte.

Le Secours Catholique c'est aussi l'organisation du départ en vacances d'enfants mais aussi l'accueil dans nos familles d'enfant venant d'autre département.

Un seul numéro pour avoir plus de précision :

06 42 62 53 21

Fontaine Saint Bého

Tous les ans, début juin, nos intrépides chevaliers de la faucille, de la débroussailleuse, etc se sont retrouvés sur le site de la fontaine St Bého pour une opération nettoyage. Après 3 heures de lutte intense, ils ont réussi à vaincre leurs coriaces ennemis : joncs, liserons, ronces, etc

La fontaine ayant quant à elle besoin d'un soin particulier : vidange, nettoyage à fond, remise en eau pour qu'elle puisse se présenter sous ses meilleurs atouts lors de la procession du pardon de St Bého.

Ces toiletteurs sont : Jean Paul, Nono, Daniel, Armel, Claude, sans oublier Jean qui nous réconforte avec ses très bonnes grillades concluant cette matinée d'abord conviviale malgré les durs efforts fournis.

Les Chevaliers de la Fontaine

Croix Rouge

La Croix Rouge assure aussi une aide auprès des plus défavorisés.

Une fois par mois, en fonction d'un calendrier bien défini, ils viennent pendant une heure ou deux, délivrer des denrées alimentaires moyennant une petite participation de 2 €.

Ils reçoivent des personnes de Priziac mais aussi d'autres communes aux alentours. Un mot de l'assistante sociale, du CCAS de la commune justifie du bénéfice de cette livraison de denrées.

La Croix Rouge c'est aussi un vestiaire au Faouët ou à Gourin, vous y trouverez des vêtements pour les petits et les grands.

L'Atelier du Lac

La rénovation du bâtiment communal et la crise sanitaire ont mis en sommeil l'association pour l'année 2021.

Nous avons toutefois participé à la Semaine Bleue organisée par le CCAS de la commune. Nous avons exposé notre travail, divers travaux ont été présentés. Les enfants de l'école ont été très intéressés et ont posé de nombreuses questions.

A la fin des travaux, l'atelier a repris ses activités le lundi après-midi de 14h à 16 h.

Une porte ouverte sera organisée le samedi 19 novembre 2022 de 10h à 17h.

Nous vous attendons nombreux !

Ecole de foot « entente GAPP »

En cette saison 2021-2022, une nouvelle entente a été créée à l'école de football.

En effet, après 2 années perturbées et interrompues suite à la crise sanitaire, nous avons décidé de nous associer avec les jeunes du stade Guémois.

L'US Faouëtaise n'ayant pas souhaité prendre part au projet, préférant voguer vers d'autres horizons, l'Entente GAPP (Guémené-Avenir Pourleth-Priziac) est née.

L'effectif des licenciés s'est étoffé, passant de 90 à 120 enfants formant :

2 équipes de U6-U7

4 équipes de U8-U9

2 équipes de U10-U11

2 équipes de U12-U13

1 équipe de U14-U15

1 équipe U16



De ce fait, de nombreux dirigeants se sont joints à nous pour renforcer l'encadrement.

La saison a démarré sur de très bonnes bases, dans une excellente ambiance, avec des résultats au-delà de nos espérances.

Nous espérons de tout cœur que celle-ci puisse aller à son terme.

L'entente GAPP remercie énormément tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite de l'association, sans oublier bien entendu nos communes pour leurs dons de subventions ainsi que la mise à disposition de leurs structures.

Vos enfants souhaitent pratiquer le football, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!

Contact : Philippe Le Poulichet 06.89.98.41.77

ASSOCIATIONS

Marché de Noël

Cette année le marché de Noël a eu lieu dans la salle multifonctions. Quelques exposants ont répondu présents. Ils étaient moins nombreux que la précédente édition mais les mesures sanitaires étaient aussi assez dissuasives.

Lors de la visite des différents stands nous avons pu admirer le talent et l'imagination des exposants. De magnifiques objets étaient présentés.

La dégustation de crêpes accompagnées d'un bon café clôturait cette visite.

Nous attendons la version 2022 en espérant que la pandémie nous laisse souffler.



Vide dressing

Le 21 novembre, le 1^{er} vide dressing avec seulement des vêtements pour femme, s'est monté dans la salle multifonctionnelle de Priziac avec plusieurs exposants.

Cinq opérations similaires se sont déroulées dans le Morbihan, lors de la semaine Européenne de la réduction des déchets organisée par le Sittomi et la Friperie Peau de Lune.

Le but de cette opération est de réduire les déchets, cette thématique est liée au textile afin de démontrer qu'il est possible de s'habiller en seconde main, de se faire plaisir et encore de réduire significativement son empreinte Carbonne.

L'entrée et les emplacements étaient gratuits.



INFOS PRATIQUES

Etat civil

	Naissances hors commune	Mariages	Décès
2021	10	4	15 dont 12 hors commune
2020	8	4	14 dont 9 hors commune



Urbanisme

	Permis de construire	Déclarations préalables	Permis de démolir	Certificats d'urbanisme	Autorisations de travaux dans un ERP
2021	11	22	1	58	1
2020	7	25	1	55	5

Mémoire Paysanne à Priziac

Botquenven

En 2021, Jean-Paul a fait découvrir à un public fort intéressé « **la motte féodale de Bois Morgant** » et « **les ponts Gaulois** » sur le ruisseau qui descend de Minédélis.

L'écomusée d'une ferme des années 1950/60 était ouvert à partir du 26 juin pour une durée de 3 mois avec une exposition sur « **l'arbre de A à Z** ». le bois était mis à l'honneur pour son utilisation en mobilier, outils, machines, chauffage et surtout arbre de talus.

L'année 2022 a déjà commencé avec l'exposition « **St Yves et les chapelles de Priziac** » à l'occasion de la semaine de l'Ascension.

Pour le 25 juin c'est l'ouverture de l'écomusée dans le cadre national des « **Journées du Patrimoine de Pays et de Moulins** » avec une exposition sur les puits, hasard mais bon sujet en cette année de sécheresse.

Le dimanche 26, Jean-Paul nous fera découvrir autour des puits de Botquenven « **Etes-vous un sourcier qui s'ignore** » et Roland terminera la journée par des contes et histoires car « **les puits parlent** ».

Le dimanche 15 août, le four du village sera de la fête avec Guillaume le boulanger et son bon pain bio.

Pour plus de précisions sur les programmes et horaires, pensez à la presse locale et au site internet de l'association www.memoire-paysanne.jimdosite.com.



Association Rederien er Lenn

L'implication de la commune dans le programme « Villes et Villages fleuris » a souligné le besoin de promouvoir l'attractivité touristique de Priziac, notamment en développant son réseau de sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT, ainsi qu'en mettant en valeur le petit patrimoine rural qui y existe.

Nous disposons en effet de magnifiques chemins ruraux qui ont, à leur époque, représenté les seuls liens entre les différents hameaux de la commune. Certains de ces chemins sont aujourd'hui intégrés dans les circuits existants, d'autres sont plus rarement empruntés et progressivement délaissés.

Notre association a récemment décidé, en accord avec la municipalité, de recentrer ses activités sur l'entretien des chemins balisés existants et l'ouverture, ainsi que l'aménagement, de nouveaux chemins compatibles avec les activités de randonnées pédestres, équestres et VTT. Lorsque ces itinéraires devront traverser des terrains privés, des conventions de passage seront signées avec les propriétaires intéressés. L'objectif est de proposer aux différents randonneurs, qu'ils soient habitants de Priziac ou visiteurs, un large choix de circuits

balisés en fonction de leurs envies (promenade familiale, découverte du patrimoine rural, randonnée conventionnelle ou sportive, individuelle ou en groupe).

Ces circuits seront, bien entendus, disponibles pour les différentes fêtes de quartiers qui sont régulièrement organisées par les associations locales.

De par ses activités, l'association contribuera à intégrer les différents hameaux de la commune dans le projet plus global de « Villes et Villages fleuris » en les reliant entre eux via des itinéraires anciens qui évitent au maximum les voies de circulation fréquentées.

Pour nos premiers chantiers, programmés pour le mois de Mars 2022, nous disposons d'un petit groupe de bénévoles apportant leur propre matériel. La commune a gracieusement octroyé à l'association une subvention lui permettant de prendre en charge les frais de fonctionnement (carburant, huile, balisage).

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si intéressés, merci de contacter Jean-Charles Le Tortorec (06 13 61 49 48).

L'association de sauvegarde de la chapelle S^t Guénolé

Avec toutes les associations communales de Priziac, un calendrier des festivités 2022 a été établi.

Avec le COVID actuellement, et toutes les conséquences qui en découlent, l'association de sauvegarde de S^t Guénolé restera solidaire avec les autres comités quant à l'organisation des festivités 2022.

Des membres du bureau continuent l'entretien extérieur du site qui est un lieu de passage pour rejoindre le parc Aquanature du Stérou.

Nous rappelons que les festivités sont programmées le samedi 13 août et le dimanche 14 août... si possibilité il y a.

Enormément de mouvements d'habitants dans le quartier en 2021.

Nous souhaitons la bienvenue à tous et espérons qu'ils adhéreront à l'association.

Une réunion sera programmée fin avril/début mai.

Nous rappelons que le quartier de S^t Guénolé a 2 éléments élus au sein du conseil municipal de Priziac. Il s'agit de Sylvestre Damien, qui est également le président de l'association (Tél : 06 13 28 73 16) et Le Ny Frédéric (Tél : 06 48 78 75 48). Ils peuvent être vos interlocuteurs auprès de la commune.

Commune de PRIZIAC CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

1^{er} mardi de chaque mois café du club des retraités

JANVIER

11 & 18 Janvier Galette des Rois Club des retraités
23 Janvier Galette des rois ASP

FÉVRIER

12 Février Couscous Club des retraités

MARS

5 Mars Repas à emporter Mont Louis
12 Mars Concours de Meutes ACCA
25 Mars Repas à emporter St Bého

AVRIL

9 Avril Chasse à l'œuf
17 Avril Repas des exploitants

MAI

22 Mai Fêtes de Saint Yves
22 au 29 Mai Exposition sur les chapelles
de la commune Botquenven
29 Mai Pardon de Poulran

JUIN

4 Juin AG ASP
4 au 6 Juin Démonstration de modèles réduits
offshores
11 Juin Kermesse de l'école primaire
St Bého
17 au 20 Juin Fêtes locales de Priziac
25 Juin Ouverture du musée expo des vieux
métiers
25 Juin Fête de la musique
26 Juin Assemblée générale ACCA

JUILLET

3 Juillet Kermesse de l'école primaire du Bel Air
9 Juillet Randonnée du Pays Pourlet
10 Juillet Fête de St Nicolas
14 Juillet Repas à emporter Club des retraités
16 Juillet Dépôt de gerbes aux stèles
23 & 24 juillet Fête de la Madeleine

AOÛT

13 & 14 Août Fête de St Guénolé
15 Août Fête du pain Botquenven
15 Août Concours de Pétanque ASP
21 & 22 Août Fêtes de Loctavy

SEPTEMBRE

10 Septembre Journée conviviale de la FNACA
10 Septembre Moule Frites ASP
29 Septembre Fête patronale de Saint Michel

OCTOBRE

8 Octobre Repas de l'école primaire de St Bého

NOVEMBRE

5 Novembre Soirée antillaise Club des retraités
(repas et danses, ouvert à tous)
8 Novembre Loto de l'amicale Laïque
19 Novembre Exposition Vente (Atelier du Lac)

DÉCEMBRE

2 Décembre Manifestation Canine ACCA
4 Décembre Téléthon
10 Décembre Spectacle de l'école primaire St Bého
17 Décembre Animation de Noël (Anim'Priziac & ASP)

Solutions de téléassistance

TARIFS 2022

Exprimés en TTC



Contactez-nous au
02 97 46 51 23
6 avenue Borgnis Desbordes 56018 VANNES cedex
www.presenceverte.fr
paysdouest@presenceverte-po.fr

OFFRES ET OPTIONS

Activ'zen libre de vivre chez soi en toute sécurité.

Offre de bienvenue
22,90 €/mois pendant 3 mois puis 25,90 €/mois

Téléassistance à domicile

- un boîtier connecté à la centrale d'écoute
- un déclencheur étanche (médaillon ou bracelet)
- une téléassistance 7 j / 7 et 24 h / 24
- un déclencheur supplémentaire **OFFERT** (couple)

Frais d'installation et de mise en service : 49 €**

Si internet et dégroupage total ou absence de ligne téléphonique : + 2,90 € / mois

Activ'mobil la liberté en toute sécurité.

Offre de lancement
24,90 €/mois

Téléassistance en extérieur

- une géolocalisation volontaire
- un dispositif connecté à la centrale d'écoute
- un déclencheur étanche
- une téléassistance 7 j / 7 et 24 h / 24
- en médaillon ou porté à la ceinture

Frais d'installation et de mise en service : 49 €**

Options

Sérénité : 7 €/mois
Détecteur de chute brutale

Sécurité : 3 €/mois
Détecteur de fumée connecté

Interphonie déportée : 5 €/mois

Déclencheur handicap à l'achat sur devis
Contacteurs, coussins à souffler...

Autres services

Veille sociale
Incluse dans l'abonnement

- service d'écoute et de convivialité
- soutien psychologique
- veille en cas de suspicion de maltraitance (AFNOR)

Coffre à clés 69 €

- installation par le technicien Présence Verte
- gestion sécurisée de l'accès au domicile

Démonstration gratuite à domicile

Réactivité : installation sous 5 jours ouvrés maximum

Conseils sur les aides financières possibles

Proximité : agences et techniciens proches de nos abonnés

Liberté : aucune durée d'engagement minimum, aucun préavis, aucun frais de résiliation

* Selon avantage fiscal : éligible sous certaines conditions à crédit d'impôt à hauteur de 50% du prix, conformément à l'article 199sexdecies du CGI.

** Frais d'installation et de mise en service selon la convention en vigueur





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

ACTIV'MOBIL - DORO 450



DORO 450 en 6 infos :

- ✓ Solution unique pour domicile et extérieur (géolocalisation)
- ✓ 24,90€/mois tout inclus
- ✓ Autonomie : 5 à 6 jours
- ✓ Dispositif léger : 45 grammes
- ✓ Design étanche
- ✓ Port en médaille

Doro 450 - Téléassistance mobile avec géolocalisation et interphonie

Le Doro 450 est un petit médaillon de téléassistance mobile doté d'un GPS intégré qui renforce la sécurité de l'abonné chez lui et partout où il se rend.

Pratique et toujours à portée de main, que ce soit dans la poche ou autour du cou. Il peut également être porté sous la douche grâce à son design étanche.

Lorsque l'abonné appuie sur la touche d'assistance, une alarme est envoyée à la centrale d'écoute Présence Verte.

La fonction mains-libres intégrée permet alors de communiquer avec un de nos opérateurs qualifiés.





David Lappartient
Président du Conseil départemental

Avec plus de 15 000 associations présentes sur notre territoire, les acteurs associatifs, bénévoles et salariés, participent dans leur grande diversité à la cohésion sociale, à l'animation et à l'attractivité de notre territoire.

Ils proposent aux Morbihannaises et aux Morbihannais de tous âges, des services et des animations qui contribuent au dynamisme et à la vie de nos communes sur l'ensemble du département.

Cet engagement fait battre le cœur de nos associations et permet de proposer aux habitants, toutes générations confondues, des actions, des événements et des activités variées.

Le tissu associatif, je le sais, est une composante essentielle du développement territorial morbihannais.

Conforter le rôle du Département en matière de solidarité territoriale et en faire bénéficier l'initiative associative me paraissait évident.

C'est pourquoi, j'ai proposé aux élus départementaux, l'adoption de nouvelles mesures en faveur de l'aide à l'investissement aux associations afin de renforcer les dispositifs existants.

Vous assurant du fidèle soutien du Département.

NOUVEAU

UNE AIDE À L'INVESTISSEMENT RENFORCÉE

Le dispositif « Équipements sportifs, socio-éducatifs, sanitaires, sociaux et culturels des associations » a pour objectif d'accompagner les associations morbihannaises dans leur projet d'investissement.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évolution adoptée par l'assemblée départementale, en octobre 2021, afin de soutenir les associations pour l'**acquisition de véhicule**.

Un taux d'aide de 50 % pour une dépense comprise entre 3 000 € et 25 000 € TTC dans la limite d'une aide tous les 3 ans.

NOUVELLE DISPOSITION

Le 18 mars 2022, l'assemblée départementale a voté en faveur de l'abaissement du seuil de l'aide à l'investissement subventionnable afin d'accompagner un plus grand nombre d'associations dans leur projet :

- ⇒ Acquisition de matériel ou d'équipement ;
- ⇒ Construction, rénovation, extension des infrastructures ;
- ⇒ Mise en accessibilité des équipements (dépense subventionnable minimum de 3 000 € TTC).

Abaissement du seuil de la dépense subventionnable de 15 000 € à 5 000 €.

Taux d'aide de 20 % d'une dépense subventionnable comprise entre 5 000 € et 150 000 € TTC.

// MODALITÉS

Demande d'aide à déposer sur
<https://subventions.morbihan.fr>
avant le démarrage des investissements.

// PIÈCES À FOURNIR

- Note de présentation
- Devis
- Plan de financement

CONTACTS

 **SUR VOS CANTONS, VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
SONT VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**

DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE ET DE LA CULTURE

Service de l'action territoriale

Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez
CS 82400 – 56009 Vannes cedex

 **02 97 54 80 26**

 **RETROUVEZ LE GUIDE DES AIDES EN LIGNE SUR morbihan.fr**



Département du Morbihan
2 rue de Saint-Tropez – CS 82 400 – 56009 Vannes Cedex

 morbihan.fr

PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non-agricoles de pesticides ?

Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL.

Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :

- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non-agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes

A quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ;

Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site Internet de FREDON Bretagne :

<http://fredon.fr/bretagne/>





la cabane



à



Siret : 852 387 358 000 11

samoussas

du soleil dans votre assiette

Faites ressortir le créole qui est en vous
avec nos :

- Samoussas prêts à être frits par vos soins: 0,35 cts
au légumes, bœuf curry, thon massalé, poulet, porc
jambon fromage, surimi...
avec ou sans piment
- Bonbon piment: 0,40 cts

Chauds prêts à être dégustés : 0,40 cts le samoussa
0,50 cts le bonbon piment

EXCLUSIVEMENT SUR COMMANDE

06.64.71.43.26



